

Intersyndicale de la Drac Paca

Le personnel de la Drac Paca s'est réuni en assemblée générale, aujourd'hui à 11h et a souhaité s'adresser aux membres de la CRPS.

La révision générale des politiques publiques (RGPP) et la disparition de postes qu'elle entraîne n'ont pas que des conséquences désastreuses pour le personnel de la culture.

Vous qui siégez aujourd'hui en CRPS, êtes pleinement concernés par ces répercussions.

Les dossiers qui vous sont présentés dans cette instance, sont le fruit du travail minutieux de 4 agents spécialisés. Il n'y aura en janvier 2010 plus qu'un seul agent pour assurer, sur le territoire régional, cette mission essentielle à la politique de protection et de valorisation du patrimoine national.

Au terme et ce terme n'est pas très éloigné, nous n'avons aucune garantie de ce qu'il adviendra de la constitution des dossiers de protection.

Qu'en sera-t-il de la CRPS dans de telles conditions ?

Faut-il se résigner à voir se tarir inexorablement les corps scientifiques et techniques, tel celui des chargées d'études documentaires recenseurs et accepter ainsi la perte d'un savoir-faire, pilier d'une politique patrimoniale, garantissant la préservation de notre patrimoine monumental pour les générations futures.

A l'instar de nos collègues des différents services du ministère de la culture et de la communication, dont certains sont en grève depuis 10 jours, notamment dans les musées, nous nous mobilisons aujourd'hui contre les mesures gouvernementales graves qui portent atteinte au service public de la culture dans tous ses domaines et vous invitons à relayer notre alarme auprès de votre collectivité ou de votre institution.

Intervention faite par l'intersyndicale de la Drac Paca lors de la CRPS du 3 décembre 2009.